



Dividende pour l'exercice 2005

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé, dans sa séance du 27 février 2006, de distribuer pour l'exercice 2005 un dividende ordinaire de CHF 2,50 brut par action et bon de jouissance, soit CHF 1,625 net après déduction de l'impôt anticipé de 35%.

Le paiement du dividende ordinaire se fera sans frais à partir du jeudi, 2 mars 2006, contre remise du **coupon n° 5**, par UBS SA, Bâle et Zurich, Credit Suisse, Zurich, et toutes les succursales de ces banques en Suisse.

Bâle, le 28 février 2006
Roche Holding SA